

CONNAÎTRE

Action 28 : Améliorer la réponse aux besoins opérationnels par la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation technologique

Contexte :

Les 2 synthèses nationales¹ (MHN-UMS Patrinat de 2016 et MTE/DEB de 2021) portant sur les acquis de la recherche scientifique et les besoins opérationnels des acteurs techniques des milieux humides sur la période 2001-2021, ont permis d'inventorier un grand nombre de projets de recherche en milieux humides (449 projets recensés lors de la 1ère synthèse et 200 projets lors de la seconde). Ces projets ont mobilisé une diversité de champs disciplinaires relatifs à la fois aux sciences de la Nature, mais également aux sciences sociales et humaines, et de relever les manques en matière d'outils de recherche opérationnelle par les acteurs techniques.

Les enquêtes et entretiens conduits durant ces travaux auprès des acteurs de la recherche et des acteurs de la sphère opérationnelle, ont ainsi rapporté :

- dans la 1ère synthèse (2016) : “l’existant scientifique”, i.e. les outils, méthodes ou concepts issus de la recherche pouvant bénéficier aux acteurs de la gestion des milieux humides et d’identifier par conséquent des manques dans leur transférabilité (première synthèse) ;
- dans la seconde (2021) : les besoins opérationnels des acteurs techniques sur les milieux humides de métropole et d’Outre-mer ainsi que sur les freins perçus par ces acteurs de la sphère scientifique quant à la gestion et la connaissance sur les milieux humides. Il ressortait à nouveau le manque de transférabilité des résultats de la recherche à la sphère opérationnelle, comme cela avait été noté lors de la 1ère synthèse nationale.

Élaborée en parallèle du 4ème Plan National en faveur des Milieux Humides (PNMH), la seconde synthèse nous éclaire sur des axes de recherche thématiques proposés pour rapprocher la programmation scientifique avec ces besoins, et sur ces freins limitant l'action de gestion et la connaissance sur les milieux humides.

Des perspectives de mises en relation entre recherche et **besoins des acteurs techniques** y sont proposées pour le transfert de connaissance, notamment sur :

- **le libre accès à des données homogènes** (inventaires floristiques, faunistiques ou “milieux humides”, figurant dans l’axe de recherche n°1 de la 2nde synthèse) pour pallier le manque de matériel utilisable pour le secteur de la recherche,
- **l’application réglementaire et la gouvernance**, pour favoriser la vulgarisation des textes de loi et des politiques publiques pour une meilleure appréhension des mesures prescrites par les acteurs techniques et les chercheurs (axe de recherche n°2),

¹ Synthèse des acquis scientifiques et des besoins opérationnels (ASCO) pour les milieux humides sur la période 2001-2011, MHN-UMS Patrinat, 2016.

Synthèse des projets de recherche et besoins opérationnels consacrés aux Milieux Humides sur la période 2011-2021, MTE/DGALN/DEB/EARM3, 2021.

<https://www.zones-humides.org/connaitre/rechercher-pour-progresser>

- **le recensement des initiatives** (plateforme d'échanges, séminaires, groupe thématique, etc.) visant à favoriser les échanges sciences et gestion et les promouvoir à grande échelle. Créer de nouvelles interfaces facilitant le développement et le transfert des projets de recherche à vocation opérationnelle (axe de recherche n°3),
- **une concertation** entre acteurs à promouvoir par ces interfaces recherche-gestion facilitant ainsi le dialogue et la participation autour du partage des connaissances et des enjeux des milieux humides (axe de recherche n°17).

Au regard des attentes, il est souhaité de transférer plus de connaissances sur des sujets visant les ressources en eau, l'habitat faune & flore, l'évaluation de l'état et les inventaires, et aussi celles des résultats de recherche sur les fonctions des milieux humides, sur le fonctionnement hydrique et hydrologique des milieux humides vers les acteurs techniques. D'autre part, il est nécessaire de continuer de soutenir et promouvoir la mise en place de systèmes d'échanges science-gestion. Cela répond en partie aux besoins des acteurs techniques de bénéficier d'accompagnement et de conseils de la part de la recherche sur les thématiques qui les préoccupent (cf axe de recherche n°18).

Pour les chercheurs, il est attendu d'identifier si les connaissances produites par leurs projets sont transférables et transférées aux acteurs techniques.

Objectif : Cette action vise à développer davantage les interfaces d'échange entre les deux sphères d'acteurs et valoriser les instances et les outils de transfert de la connaissance en milieux humides en réponse aux besoins rapportés dans la dernière synthèse nationale. Cette action est notamment à mettre en lien avec les actions inscrites dans la stratégie CESP 2030 pour les zones humides².

Il s'agit de favoriser le rapprochement entre différents champs thématiques de la recherche (eau, climat, génie écologique...) et l'action de préservation des milieux humides telle qu'elle est décrite dans le 4eme Plan National Milieux Humides.

Pour ce faire, il importe que cette action permette :

- d'une part d'identifier des initiatives de recherche, les sites démonstrateurs, les partenariats techniques-scientifiques et financiers;
- d'autre part, de savoir lesquels possèdent, ou encore prévoient, des instances et des outils de transfert en appui à la décision et à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Ces éléments permettront durant le 4ème PNMH d'assurer plus de transférabilité des outils et méthodes déployées du national vers les échelles territoriales.

Ce transfert opérationnel pourra s'appuyer sur les réseaux d'acteurs des milieux humides (Ramsar France, Pôles-relais zones humides impliqués dans la recherche, ONB...) et en considérer de nouveaux par le biais de l'action 27 du 4e PNMH "*Créer d'ici 2025 un pôle de compétence scientifique et technique de recherche sur les milieux humides*", visant des acteurs de la recherche sur l'eau, le sol, la biodiversité, la santé et la transition écologique.

Cette action doit d'autre part permettre de consolider les liens entre les fournisseurs de données brutes et les structures porteuses de projets de recherche (en lien avec l'axe 1 de la 2e synthèse nationale).

² Stratégie CESP 2030 pour les zones humides

<https://www.zones-humides.org/sites/default/files/pdf/strategie-CESP-zones-humides-2030.pdf>

Il importe également d'étudier la convergence d'intérêt, pour les différentes catégories d'acteurs impliqués dans la gestion des milieux aquatiques et ceux de la recherche scientifique, sur des sujets de connaissance/recherche sur les milieux humides avant de choisir des axes de transfert à privilégier.

Contenu de l'action :

- Avoir une vue d'ensemble et valoriser l'existant :
 - Valoriser les synthèses nationales (OFB/MNHN/MTECT) et retours des futurs événementiels recherche-action organisés sur les milieux humides.
 - Mettre en lumière les données brutes utiles à la recherche des systèmes d'informations nationaux (SIE, SIB, SIMM) et inscrire les projets de recherche dans une optique de remontée de données dans le cadre de ces systèmes.
 - Assurer une veille recherche/gestion sur le Centre de ressources milieux humides (Rubrique dédiée):
 - Liste des projets/programmes de recherche et développement visant une action opérationnelle sur les milieux humides (en compléments de ceux présentés sur la base de la dernière synthèse nationale). Identifier leurs sites ateliers / démonstrateurs (ex. Living Lab...) en milieux humides.
 - Cartographie des plateformes de recherche / gestion, leurs contacts clefs et leurs objectifs thématiques suivis). Préciser la synergie entre les acteurs (instances de dialogue, les effets leviers et les freins levés). Zoom sur l'interface recherche-gestion quand elle a trait aux milieux humides.
 - Relais des appels à projets visant la recherche en milieux humides et ceux d'autres thématiques (eau, biodiversité, changement climatiques, observation de la terre, SHS ...).
- Établir une relation durable avec les têtes de réseau des plateformes de recherche-gestion et les programmes de recherche en faisant coïncider des intérêts/besoins :
 - pour favoriser une prise en compte spécifique des milieux humides dans les appels à projets de recherche,
 - pour favoriser l'utilisation des données disponibles et/ou la remontée de la donnée R&D dans les systèmes d'informations nationaux,
 - pour favoriser les partenariats entre chercheurs et gestionnaires et entre échelles d'intervention,
 - pour faciliter le transfert des acquis de la recherche en milieux humides, venant des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de nouvelles méthodes et outils.
- Pour plus d'efficience, s'appuyer sur :
 - les Pôles-relais zones humides positionnés en référents de la recherche par type de zones humides dont ils ont la charge. Ils sont en soi des centres de ressources de cette recherche opérationnelle à solliciter pour moissonner les retours d'expériences de recherche-action,
 - l'association Ramsar France pour promouvoir des liens vers les sites démonstrateurs d'une recherche opérationnelle et reproductible.
- Intervenir et favoriser organisation des journées d'échanges/plateformes/séminaires nationaux et territoriaux visant:

- le transfert des connaissances et aider à identifier les lacunes,
- le transfert des compétence, décidé lors du Gth Connaissance,
- la rédaction de guides, la proposition de formations, etc. en faveur de l'accompagnement et d'une montée en compétences des acteurs techniques.

Gouvernance :

Pilote : OFB, UMS- PATRINAT

Partenaires : MTEBFMP/ PRZH / Ramsar France

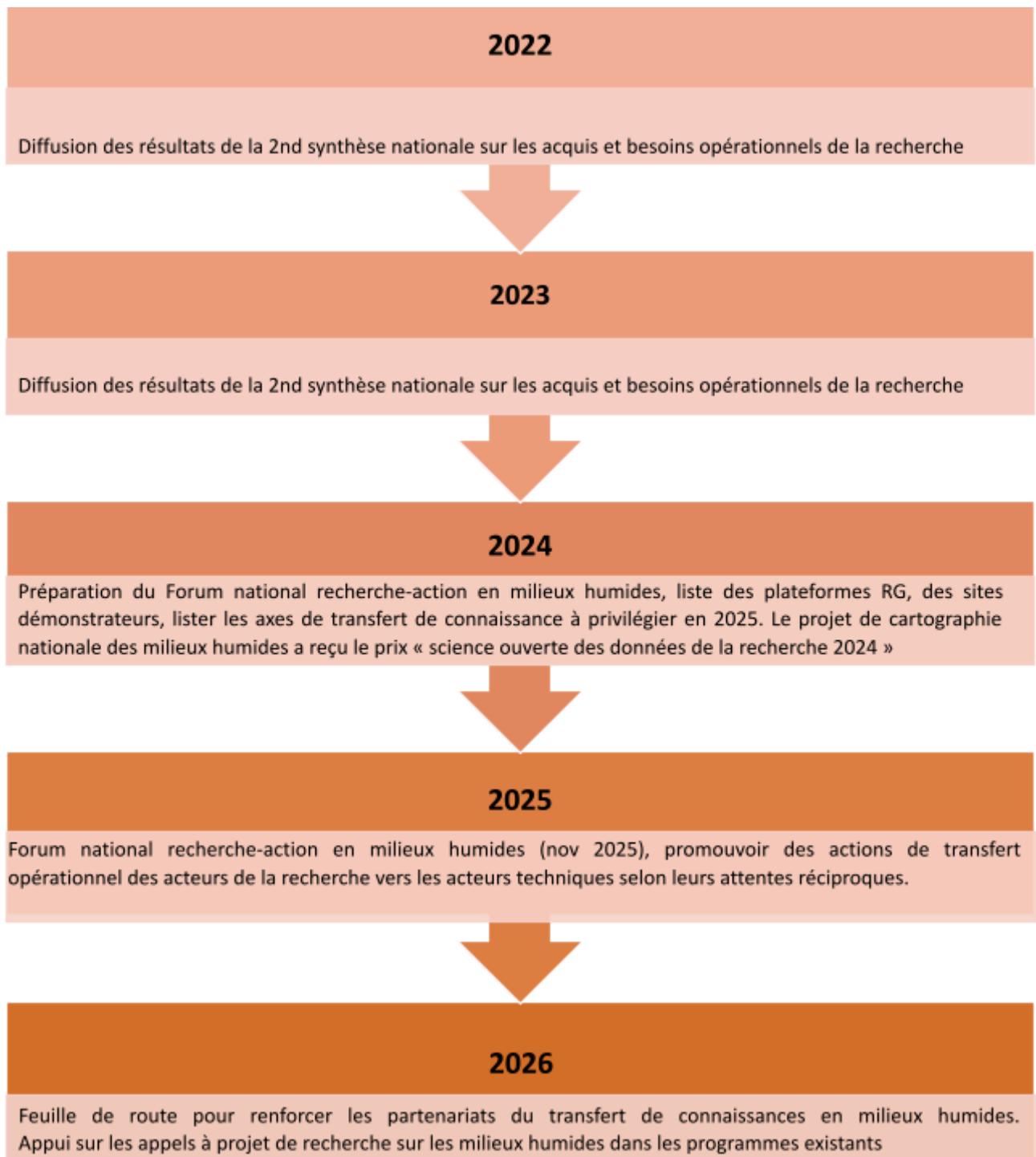
Groupe de travail : GTh Connaissance, OFB, MTEBFMP, CGDD

Engagements :

Résultats attendus :

- Mise en lumière des plateformes de recherche-gestion et des nouvelles collaborations thématiques pour le transfert des connaissances en milieux humides (dont les nouvelles technologies en appui au suivi et à l'évaluation des milieux humides).

Calendrier indicatif :



Budget estimé :

100 000 € pour le Forum Recherche-Gestion mis en oeuvre par la Tour du Valat d'ici fin d'année 2025

5 ans * 5000 € = 25 000 € (Pôles-relais Lagunes méditerranéennes)

Indicateur de réussite :

- Réalisation de forum Recherche-Gestion en 2025 : nombre de participants, analyse de la nature des participants et intervenants.
- Tableau des plateformes dites “Recherche-Gestion”, de leurs responsables et contacts collaborateurs au Gth Connaissance, et mise en ligne sur le Portail national des zones humides.
- Lister les objectifs de transfert de la recherche vers l'action portant sur les milieux humides qui seront conjoints entre les attentes du PNMH et l'ensemble de ces nouveaux partenaires